

# Formation en VICTIMOLOGIE APPLIQUÉE

La gestion multidimensionnelle de victimes  
d'événements émotionnellement choquants:  
Prévention, Prise en charge et Suivi professionnel

---

**Année 2009 – 2010**

La Formation en Victimologie Appliquée, formation en un an, entamera sa septième année  
ce vendredi 16 octobre 2009 à 09h00

---

➤ **Séances d'information :**

Les séances d'information sont destinées à présenter la formation.  
Elles se déroulent à Bruxelles. Voir les détails sur [www.victimology.be/fr/agenda](http://www.victimology.be/fr/agenda)

1. Jeudi 24 septembre 2009 à 16h00
2. Jeudi 01 octobre 2009 à 11h00
3. Mardi 06 octobre 2009 à 16h00

Pour obtenir des informations complémentaires ou répondre à vos questions, veuillez  
vous adresser au Secrétariat de la Formation : 02/732.90.32 ou 0495/32.90.32.

➤ **Programme complet**

Le programme et les détails de la formation en français : [www.victimology.be/fva](http://www.victimology.be/fva)

➤ **Comité scientifique de la formation :**

**Prof. AERTSEN Ivo**

Hoofddocent Victimologie, penologie en herstelrecht aan de KULeuven,  
Leuens Instituut voor Criminologie (LINC).

**Prof. BACQUE Marie-Frédérique**

Docteur en psychologie, Professeur de psychopathologie à l'Université de Strasbourg, vice-  
Présidente de la Société Française de Thanatologie, Editrice en chef des revues *Etudes sur la  
mort* et *Psycho-oncologie*. France.

**Prof. CROCQ Louis**

Psychiatre et docteur en psychologie, Professeur associé honoraire à l'Université René  
Descartes à Paris V, Ancien président de la Section de psychiatrie militaire et de catastrophes  
de l'Association Mondiale de Psychiatrie, Président fondateur de l'ALFEST - Association de  
Langue Française pour l'Etude du Stress et du Trauma, Fondateur du réseau national français  
des Cellules d'Urgence Médico-Psychologiques - CUMP. France.

**DHAEYER Paul**

Substitut du Procureur du Roi, Lecteur aux Facultés Universitaires Saint-Louis à Bruxelles.

**KAMINSKI Myriam**

Avocate au Barreau de Bruxelles, Membre du Conseil de l'Ordre, ancienne Présidente de la  
Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles, Présidente francophone du Comité Contre  
l'Esclavage Moderne.

**PENNEWAERT Delphine**

Psychologue, Psychothérapeute, spécialisée en psychologie de crise et victimologie clinique.

**Dr SCHITTECATTE Michel**

Psychiatre, Agrégé de l'Enseignement Supérieur, Expert judiciaire, Maître de conférence à la  
faculté de médecine et à l'école des sciences criminologiques (ULB), chargé du cours de  
Victimologie, Membre du comité scientifique du Centre Universitaire de Psychiatrie Légale.

**VERMEIREN Etienne**

Psychologue, Criminologue, Psychothérapeute, expert en psychologie, responsable du Centre  
de Référence pour le Traumatisme Psychique au Service de Psychiatrie des Cliniques  
Universitaires St-Luc, vice-Président de l'ALFEST - Association de Langue Française pour  
l'Etude du Stress et du Trauma.

# LES THÉMATIQUES ABORDÉES

## I. HISTOIRE DE LA VICTIMOLOGIE DANS LE MONDE ET EN BELGIQUE

- Evolution du concept de la victime en victimologie
- Réseau victimologie en Belgique
- Politique en faveur de victimes et le dispositif d'assistance aux victimes
- Concepts juridiques et criminologiques en victimologie
- Qui sont les malfaiteurs ?

## II. CONSÉQUENCES PSYCHOLOGIQUES ET PSYCHIATRIQUES DES TRAUMATISMES PSYCHIQUES SUR LES VICTIMES

- Violence
- Clinique du Stress
- Clinique du traumatisme psychique
- Les troubles psychologiques post-traumatiques de l'enfant
- Troubles psychologiques et complications à long terme
- Psychopathologie de la victime
- Face à la mort: mort, mort subite, deuil en cas de disparition, deuil traumatique

## III. VICTIMES : PORTRAIT CLINIQUE ET MODELES DE PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE ET ADMINISTRATIVE

- Victimes de violences d'origine humaine
- Victimes de violences d'origine technologique
- Victimes de catastrophes naturelles

## IV. PRATIQUES CLINIQUES IMMEDIATES AUPRES DES VICTIMES DES TRAUMATISMES PSYCHIQUES

- Approche Individuelle et Approche collective
- Gestion de crise
- Defusing et Debriefing

## V. PRISE EN CHARGE A LONG TERME DES VICTIMES DES TRAUMATISMES PSYCHIQUES

- Psychothérapies post-traumatiques pour les victimes de traumatismes psychiques
- Thérapie médicamenteuse
- Prise en charge en groupe

## VI. STRESS DES INTERVENANTS

- Le stress des intervenants de premières ligne : trauma secondaire et épuisement professionnel (burn-out)
- Les complications spécifiques rencontrées par les thérapeutes : trauma vicariant
- La gestion du contre-transfert

## VII. REPARATION JURIDIQUES ET MATERIELLES AUPRES DES VICTIMES

- La reconnaissance du statut de victime
- Indemnisation des victimes
- La réparation du dommage
- Le rôle de la Sécurité sociale
- Assurances et mutuelles
- La réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles

Les thématiques abordées sont réparties en 7 grandes catégories :

- LOI 4011** Droits des victimes
- CRIM 4013** Aspects criminologiques
- MD 4015** Aspects médico-légaux
- CLIN 4022** Victimologie clinique
- PSYMS 4024** Interventions psycho-médico-sociales à court terme
- PSYMS 4026** Interventions psycho-médico-sociales à long terme
- VICT 4028** Gestion de la santé et du bien-être du professionnel

Les participants à la Formation complète sont suivis par un coordinateur pédagogique

## ➤ OBJECTIFS GENERAUX

L'objet de la formation est de développer des compétences spécifiques à la problématique des victimes des incidents traumatiques, individuels et collectifs, familiaux et sociaux. Il s'agit de victimes d'incidents d'origine humaine (agression, viol, abus sexuel, harcèlement, violence familiale, maltraitance, ...), d'origine technologique (accidents, désastres, ...) ou d'origine naturelle (incendies, inondations, ...).

La formation portera sur la prévention, la gestion des différentes crises ainsi que sur l'intervention psychologique, médicale, sociale et juridique. L'accent sera mis sur le développement des compétences professionnelles et personnelles des intervenants.

La formation vise à fournir les outils pour connaître et prendre en charge les victimes en se préservant et en évitant l'épuisement professionnel.

## ➤ OBJECTIFS SPECIFIQUES

1. Connaître les mécanismes de la victimisation et leurs conséquences.
2. Connaître les types de victimes et leur prise en charge.
3. Connaître et repérer les réactions traumatiques et les mécanismes de défense.
4. Savoir distinguer les réactions normales et pathologiques des victimes.
5. Savoir identifier les personnes à risques dans les situations d'urgence.
6. Acquérir des compétences nécessaires pour aider à gérer la détresse et les besoins des victimes.
7. Être capable de planifier de manière autonome une intervention psychosociale auprès des victimes.
8. Acquérir les bons réflexes dans des situations de crise.
9. Développer les compétences personnelles afin de pouvoir identifier et gérer ses propres réactions face aux victimes et aux événements traumatisants.
10. Savoir aider les victimes à obtenir la réparation morale et matérielle des préjudices.
11. Maîtriser les concepts de base de disciplines connexes comme le droit, la criminologie et la psychiatrie.
12. Connaître les réseaux d'aide et d'accueil des victimes ainsi que les plans d'intervention d'urgence en Belgique.

## ➤ LES INTERVENANTS

Ce sont des professionnels, spécialistes du terrain, chacun dans le domaine où il intervient dans la Formation, et qui vous transmettent leur savoir, leur savoir-faire et leur savoir-être.

## ➤ LES PUBLICS VISES

<b>PUBLIC VISE</b>	<p>La Formation en Victimologie Appliquée est conçue pour les personnes qui travaillent ou qui voudraient travailler avec des victimes</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Tout professionnel en contact avec des victimes</b> Psychologues, Psychothérapeutes, Médecins (urgentistes, généralistes, spécialisés), Juristes (Magistrats, Avocats), Psychiatres, Infirmiers, Sexologue, Assistants sociaux, Policiers, Criminologues, Pompiers</li><li>• <b>Les étudiants de ces différentes filières</b></li><li>• <b>Toutes personnes intéressées travaillant dans ce domaine</b> Personnel d'accueil, Conseiller en prévention Secouristes, Personne de confiance Ambulanciers, Personnel de sécurité</li><li>• <b>Tout autres professionnels justifiant d'un intérêt et d'une pratique, dans le but d'une reconversion professionnelle</b></li></ul> <p>Toute inscription est soumise à l'approbation de la Commission d'Admission de la Formation</p>
--------------------	--

➤ **RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

<b>NATURE DE LA FORMATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Formation continuée complète centrée sur les besoins des participants de la formation, professionnel de terrain.</li> <li>• Formation pratique complémentaire au master.</li> </ul>
<b>INSCRIPTION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La date normale de fin des inscriptions est le lundi 05/10/09</li> <li>• Toutefois, les inscriptions dites tardives sont reçues jusqu'au 30/11/08, date de clôture définitive des inscriptions.</li> <li>• Selon le nombre de places disponibles</li> <li>• Chaque dossier d'inscription est soumis à l'approbation de la Commission d'Admission de la Formation qui se prononce après examen du dossier d'inscription.</li> <li>• Le bulletin d'inscription se trouve à l'adresse suivante : <b><u><a href="http://www.victimology.be/fva/inscription.htm">www.victimology.be/fva/inscription.htm</a></u></b></li> </ul>
<b>VALIDATION ET CERTIFICATION</b>	Il est délivré un 'Diplôme de Spécialisation en Victimologie' pour les participants à la Formation complète qui réalise et présente un travail de fin d'étude. Une attestation de participation aux cours est délivrée dans les autres cas.
<b>DUREE</b>	<b>Un an</b> : du 16 octobre 2009 au 30 juin 2010
<b>DEROULEMENT DE LA FORMATION COMPLETE</b>	La Formation en Victimologie Appliquée compte 144 heures de cours, séminaire et ateliers pratiques répartis en 24 vendredis, de 09h00 à 16h45. Voir l'horaire sur : <b><u><a href="http://www.victimology.be/fva/horaire.htm">www.victimology.be/fva/horaire.htm</a></u></b>
<b>METHODOLOGIE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'interactivité est le principe de base de la Formation.</li> <li>• Les outils de la formation d'adulte seront utilisés: dynamique de groupe, jeux de rôle, vidéo, questionnaires, tests d'évaluation, étude de cas.</li> <li>• Possibilité d'immersion professionnelle lors de stages.</li> </ul>
<b>FRAIS DE LA FORMATION COMPLETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les frais de participation(*) comprennent : Les participations aux cours, aux séminaires et ateliers, à la Journée scientifique de l'Institut ; les syllabus, la documentation et le portefeuille de lecture ; les assurances sur les lieux de la formation ; les pauses-café (matin en arrivant, dix heures, 13h30 et quatre heures) ainsi que les frais administratifs et pédagogiques.</li> <li>• Les frais de participation ne comprennent pas les frais de déplacement et de restauration à midi. (*) Voir bulletin d'inscription.</li> </ul>
<b>ATOUTS DE PARTICIPER À LA FORMATION COMPLETE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Le suivi des participants est assuré par un Coordinateur pédagogique tout au long de l'année de formation.</b></li> <li>• Formation continue :             <ol style="list-style-type: none"> <li>a) Participation gratuite à la Journée scientifique et aux autres activités de IBV dans les trois ans qui suivent la Formation.</li> <li>b) <b>Possibilité de suivre gratuitement(*) les cours dans les trois ans après son année de formation, dans les cas où vous étiez absent de ce cours ou de perfectionnement lorsque ce cours n'existait pas l'année de votre formation.</b> (*) Voir bulletin d'inscription.</li> </ol> </li> <li>• <b>Pour les participants concernés, meilleur positionnement sur le marché de l'emploi.</b></li> </ul>
<b>FORMATION « à la carte » ou par module</b>	Il existe aussi la possibilité pour les professionnels déjà sur le terrain de s'inscrire à certains cours ou à certains modules de la Formation en Victimologie Appliquée pour conceptualiser leur pratique, prendre une distance réflexive, et/ou acquérir de nouvelles pratiques et savoirs. Contactez le Secrétariat de la Formation : Tél : 02/732.90.32.
<b>RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION</b>	<p>Pour toutes questions et/ou renseignements complémentaires :</p> <p><b>Institut Belge de Victimologie</b> – IBV asbl</p> <p>Téléphone : 02/732.90.32          Gsm : 0495/32.90.32          Télécopie (Fax) : 02/732.90.33          E-Mail : <a href="mailto:fva@victimology.be">fva@victimology.be</a>          Site Internet de la formation: <b><u><a href="http://www.victimology.be/fva">www.victimology.be/fva</a></u></b></p>